



kingersheim

📺 📌 🐦 **magazine**



DEMOCRATIE

- Les Rencontres de l'Interrogation Démocratique
- Conseil municipal du 20 mars 2019
- Vers la création d'une place de village

p.04

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Du 7 au 7 à bicyclette !
- Une seconde vie pour le site du Eselacker

p.08

DOSSIER

- Budget 2019

p.10

ACTUALITÉS

- Journée Citoyenne de Kingersheim
- Développement durable : quelle place pour l'arbre dans la ville ?
- Le Créa a 30 ans !
- En bref
- Travaux dans la ville

p.12

RETOUR SUR

- Une image, Un temps fort

p.20

AGENDA

p.21

TRIBUNES

- Kingersheim, une ville qui rassemble
- Kingersheim, Nouvelle Ère

p.22

INFOS PRATIQUES

p.23



Notre couverture :

Le courage de parler vrai et d'agir juste ont été au coeur de la deuxième édition des Rencontres de l'Interrogation Démocratique.

Crédits photos

André Barthelmé et photothèque de la Ville de Kingersheim

Kingersheim Magazine :

Magazine bimestriel de la Ville de Kingersheim. Distribué gracieusement dans les boîtes aux lettres, réalisé sur papier recyclé.

- Directeur de la publication Jo Spiegel
 - Directeur de la rédaction Fabrice Karr
 - Rédaction et photos Zohra Bourahli
 - Conception graphique Salvatore D'Angelo
 - Appui technique Jean-Michel Rimbart
 - Les articles publiés dans Kingersheim Magazine peuvent être repris après avoir consulté le Directeur de la publication et à condition expresse de citer le titre du journal.
- Contact : 03 89 57 04 49

 Estimprim



Retrouvez toutes les infos
de la Ville de kingersheim sur

<http://www.ville-kingersheim.fr>

<https://www.facebook.com/villedekingersheim>

https://twitter.com/kingersheim_68





ENTRE MÉMOIRE ET COOPÉRATION, L'HUMANISME AGISSANT

Aujourd'hui, plus personne ne doute de la sincérité de notre équipe municipale quand elle parle de participation. Car si, sur ce sujet, l'on vient nous ausculter, nous consulter et nous écouter de tous les coins de France, c'est bien parce que nous faisons ce que nous disons. Nous le faisons vraiment. Nous le faisons complètement. Nous le faisons avec le respect de nos interlocuteurs, nos concitoyens qui nous ont accordé leur confiance.

Cette conviction était là dès le début, mais elle s'est construite peu à peu au fur et à mesure des années et de la mise à l'épreuve de nos politiques publiques sur le terrain. Comme lorsque nos enfants font des schémas en cours de mathématiques, elle se décline autour de deux axes ; le premier est vertical ; le second est horizontal.

La verticalité, c'est ce sentiment que nous partageons tous d'appartenir à une chaîne dont nous ne sommes qu'un maillon. Cette chaîne se déploie dans le temps. Elle a commencé bien avant nous et durera bien après. C'est pourquoi, pour bien agir, nous devons conserver la mémoire de ceux qui nous ont précédés. Et dans notre esprit, les cérémonies patriotiques et les commémorations ne sont pas désuètes. Au contraire, elles nous rappellent l'essentiel, et conservent le souvenir de ceux qui se sont battus pour plus de justice (la fête nationale du 14 juillet) ou pour nos libertés (les armistices du 11 novembre et du 8 mai). C'est la vocation du Monument des mémoires et de la paix qui viendra bientôt prendre place sur le Parvis Jean Moulin de la Maison de la Citoyenneté, en complément de l'actuel rue de Hirschau. Et comme il se doit, nous impliquons dans cette réalisation toutes les parties concernées, mais aussi nos enfants, grâce à la participation du Village des enfants.

L'horizontalité, c'est la volonté que nous avons de partager les décisions avec tous. A Kingersheim, rien ne se décide sans la concertation des habitants. Ici, on a le "courage de parler vrai et d'agir juste", lors des grands événements (comme les R.I.D.) comme lors des rencontres du quotidien qui touchent à notre cadre de vie, à notre sécurité, à la place des espaces verts dans la ville.

Forts de cette complémentarité, au service de l'ensemble de la communauté municipale qui est la nôtre, nous savons bien que notre projet est réellement humaniste. L'homme est au cœur de notre projet. Et il passe toujours devant l'économie, la pierre, l'argent.

C'était vrai lorsque nous choissions, avant toute chose, de construire en 1990 l'école qui manquait à notre cité. C'était vrai lorsque nous activions une politique culturelle digne de ce nom (et qui fait aussi des envieux) en créant le Créa qui fête cette année son 30e anniversaire. C'est toujours vrai et c'est ma fierté de maire qui partage humblement, avec l'ensemble de son équipe, la même passion de cette ville passionnante, avec l'humain au cœur.

Jo Spiegel

RiD

Rencontres de l'Interrogation
Démocratique

3 ÉVÈNEMENTS,
2 ÉDITIONS, 1 PROJET.

1er mars, 26 avril
10 & 11 mai



Retour sur les RiD

La deuxième édition de Rencontres de l'Interrogation Démocratique a constitué une nouvelle occasion de proposer plusieurs temps ouverts au public pour échanger et partager sur les transitions démocratique, écologique et sociale de notre pays. Ainsi, après les conférences du philosophe Abdenmour Bidar le 1er mars et de la militante écologiste Audrey Pulvar le 26 avril, deux demi-journées participatives ont placé le « le courage de parler vrai et d'agir juste » au cœur des échanges entre les participants.



Le Maire Jo Spiegel a ouvert la 2ème édition des RiD le vendredi 1er mars 2019 à 20h à l'espace Tival.



Alexia Germont, Jean-Baptiste de Foucauld, Nathalie Achard et Abdenmour Bidar ont animé une conférence sur le thème de la démocratie de Fraternité.



Les RiD ont invité le public au courage de parler vrai et d'agir juste !



Briefing général avec Audrey Pulvar avant la conférence-débat du 26 avril intitulée « Chronique d'un désastre annoncé, et si on prenait (enfin) les générations futures au sérieux ? ».



A cette occasion, Jo Spiegel a lancé une nouvelle étape pour le Climat dans l'agglomération mulhousienne. Audrey Pulvar mais aussi Anne Murat, réalisatrice, Eléna Lasida, sociologue, Jean-Claude Mensch, Maire d'Ungersheim, ont apporté leur éclairage lors de cette soirée organisée en partenariat avec m2A.



Thanh Nghiem a ouvert les journées participatives des 10 et 11 mai avec une présentation des Crapauds Fous, un mouvement préconisant les transformations personnelles pour apprendre à passer du « Je » au « Nous ».



Les ateliers organisés pendant les journées participatives ont permis aux participants d'aller au fond de la réflexion sur les transitions démocratique, écologique et sociale de notre pays.





Le lieu de culte musulman n'offre plus de bonnes conditions de pratique religieuse.

Démocratie Conseil municipal

Kingersheim Magazine revient sur quelques-uns des dossiers examinés par les élus lors de la séance du 20 mars 2019.

LIEU DE CULTE : DÉPÔT DU PERMIS DE CONSTRUIRE

Les conseillers municipaux ont pris connaissance de l'avancement du projet d'amélioration-construction du lieu de culte musulman géré par l'A2CSK. Le permis de construire a été déposé le 1er mars à la mairie. Cette étape s'inscrit dans un processus engagé depuis plusieurs années pour répondre à une demande de l'association culturelle et culturelle. Celle-ci avait en effet sollicité le soutien de la Ville pour le remplacement du préfabriqué utilisé lors de la pratique religieuse des musulmans. Un Conseil Participatif composé d'habitants volontaires, d'élus, de représentants de l'A2CSK et d'experts, lancé en septembre 2016, s'est réuni à plusieurs reprises pour dégager la meilleure façon de procéder. La solution de la mise à disposition d'un terrain communal situé à proximité du quartier du Béarn est apparue comme la réponse la plus adaptée. La construction du nouveau bâtiment est à la charge de l'association qui devra tenir compte des préconisations de ce Conseil Participatif. Le Maire Jo Spiegel a souligné l'efficacité du dialogue entre les différents acteurs de ce projet et a annoncé la mise en place d'un Comité de liaison pour son suivi. Un droit de préférence d'achat en cas de vente du bien par la collectivité à l'issue du bail emphytéotique (durée de 99 ans) a été accordé à l'association ainsi qu'une concession de places de stationnement sur le parking Anna afin qu'elle puisse remplir aux obligations du PLU (Plan local d'urbanisme). Lire **Kingersheim Magazine 118, 119, 120**

FOYER SAINTE-ELISABETH : SOUTIEN AUX TRAVAUX D'ISOLATION

Une subvention de 3 000 euros a été attribuée par la Ville à la Société des Œuvres Catholiques de Kingersheim dans le cadre de la construction d'un sas d'entrée fermé pour le local associatif situé dans la rue de Guebwiller. Le foyer qui propose, depuis de longues années, diverses activités au profit de la paroisse et des habitants (location de salle, organisation de repas, animations de loisirs et de bricolage) subissait une forte déperdition de chaleur lors des ouvertures et fermetures de portes. Ces travaux d'isolation ont de surcroît l'avantage de s'inscrire pleinement dans la démarche de sobriété énergétique de la Ville.

AGRICULTURE : UNE CONVENTION SIGNÉE AVEC UN EXPLOITANT LOCAL

Afin de protéger la qualité de l'eau de la nappe phréatique souterraine, les élus ont approuvé la signature d'un accord avec un agriculteur exploitant les parcelles agricoles situées au sud de l'EHPAD Les Violettes. En effet, pour éviter tout risque de pollution lié à l'utilisation de produits phytosanitaires, il lui a été proposé de stopper la culture de maïs en grain et de se limiter au foin sur ces parcelles. La perte d'exploitation sera compensée par la Ville dans le cadre d'une convention d'indemnisation de l'agriculteur tenant compte notamment de la surface faisant l'objet des pertes.

STOCAMINE : UNE MOTION POUR LE DÉSTOCKAGE TOTAL DES DÉCHETS

Les membres du Conseil municipal ont voté à l'unanimité une motion faisant suite à la décision du Ministre de la Transition Énergétique d'enfouir définitivement les 42 000 tonnes de déchets du site Stocamine, soit 95 % des déchets stockés. Au-delà de l'absence de concertation des parlementaires et des élus locaux, cette décision constitue une menace pour l'écosystème de la région.

À l'initiative d'une délégation d'élus alsaciens, le Ministre a, depuis, suspendu sa proposition initiale et a demandé une étude complémentaire sur la faisabilité financière et technique d'un déstockage partiel des déchets. Or cette solution ne permet toujours pas de garantir la préservation de la nappe phréatique. En effet, seul un déstockage total des déchets dangereux du site Stocamine permettra d'éviter tout risque de pollution.

CLIMAT : LES ÉLUS DÉCRÈTENT L'ÉTAT D'URGENCE

Saisi par le collectif d'organisation de la Marche pour le Climat de Mulhouse, le Conseil municipal a voté une motion symbolique proclamant l'état d'urgence climatique et plaçant la lutte contre les effets du changement climatique et ses graves conséquences comme une action de la plus haute priorité.



Situé à proximité de bâtiments publics et privés comme le Créa, la Maison de la Citoyenneté, la Maison de la musique, le restaurant associatif Les Sheds et les commerces de proximité, l'emplacement du bâtiment à démolir est idéal pour construire une place de village.

Démocratie Vers la création d'une place de village

Fortement engagée en faveur de l'attractivité de son territoire, la Ville lance avec le concours de l'AURM (Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne) une réflexion autour de la création d'une place de village.

L'émergence d'un vrai centre-ville à Kingersheim n'a jamais été aussi proche. Et ce projet, dont les enjeux dépassent largement la vision simpliste que l'on peut en avoir, est aujourd'hui sérieusement étudié par les services municipaux. C'est dans cette perspective que le Maire Jo Spiegel a convié autour de la table des discussions l'ensemble des acteurs pouvant avoir un avis à donner sur le sujet.

Ainsi, élus, habitants, commerçants mais également les experts de l'AURM ont eu l'occasion de s'exprimer lors d'une réunion publique organisée le 21 février dernier à la Maison de la Citoyenneté. « On a un panel qui nous permet d'avoir une diversité d'expertises. Le sens, les questions, les enjeux sont devant nous. On propose une séquence pour débattre et co-construire un projet intéressant dans le contexte qui est le nôtre » a expliqué Jo Spiegel. La démolition du bâtiment des vieux Sheds programmée en 2019, dont la réhabilitation est impossible budgétairement, pourrait donc servir à la création d'une place de village au coeur du centre historique. Il conviendra de préserver la dimension de centralité culturelle, citoyenne, sociale et à taille humaine du lieu. Principe de réalité oblige, il faut néanmoins tenir compte de la limite des moyens budgétaires à consacrer à la démolition (200 000 euros maximum) et des moyens humains affectés à la réalisation de l'opération (le chantier est envisagé en régie, c'est-à-dire piloté directement par les services municipaux. Une chose est d'ores et déjà actée, l'aménagement sera progressif et devra tenir compte des questions qui se posent sur le stationnement, la nature du projet (végétal ou minéral), les fonctionnalités de la place et ses relations avec l'environnement direct. Les premières observations formulées ont servi de base de travail à l'AURM pour réaliser une esquisse de projet qui a été présentée en avril dernier. La finalité recherchée par tous est de créer une place de village agréable, où tout le monde aura envie d'aller.

LES PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT RETENUS :

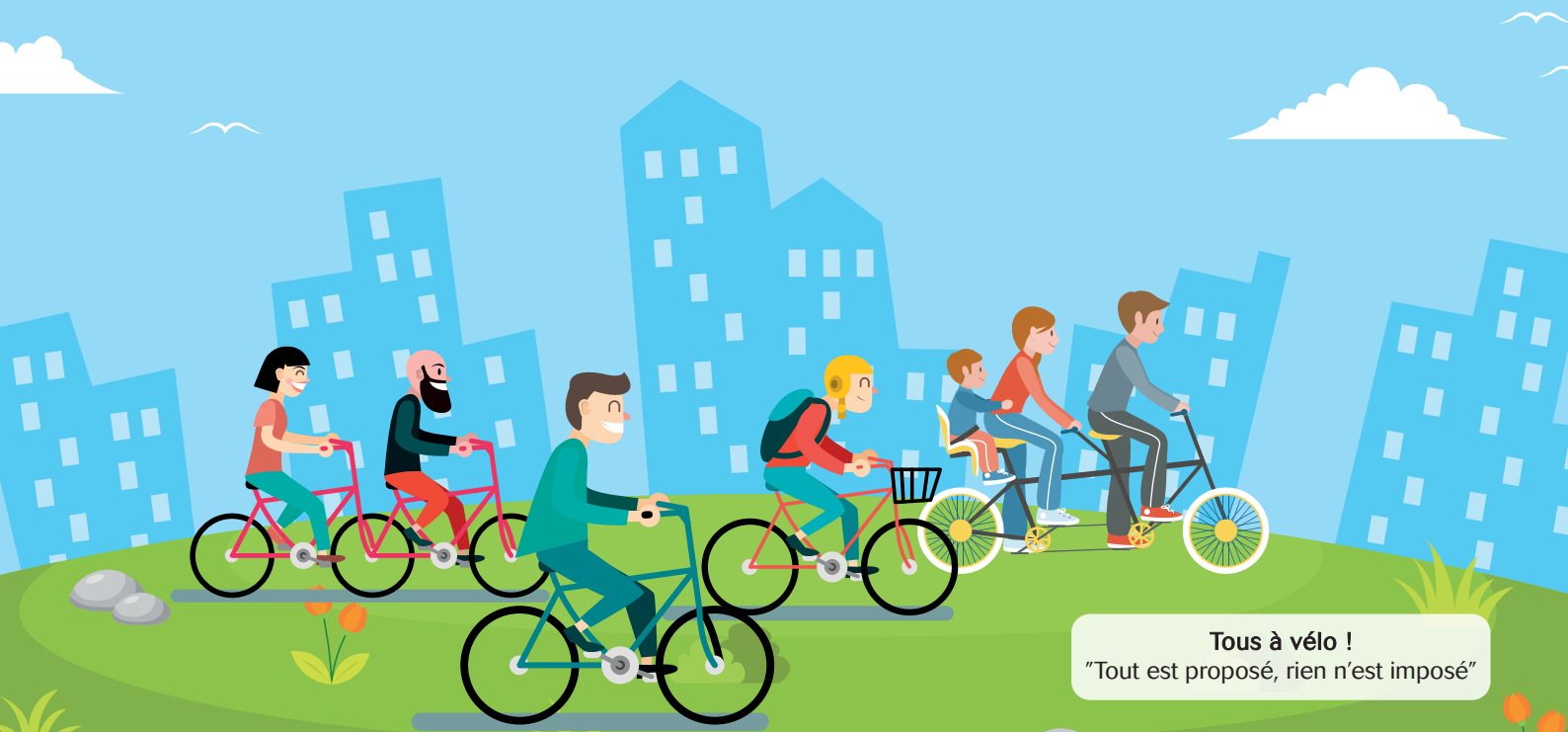
- En faire un lieu de rencontres, d'animations et de détente
- Y donner une place privilégiée à l'enfant
- Limiter les places de stationnement
- Intégrer l'accessibilité PMR (Personne à mobilité réduite)
- Envisager la possibilité d'un hall couvert
- Minimiser l'impact des nuisances sonores

EN ROUTE POUR UNE CIRCULATION PACIFIÉE

Depuis le 24 janvier, une réflexion collective sur les solutions possibles pour améliorer la sécurité routière dans les rues de Kingersheim est engagée. Dans le cadre de cette démarche, les 10 quartiers de la commune sont visités, les uns après les autres, par Laurent Riche et Michel Chéray, adjoints au maire, accompagnés de Christophe Gissingier, chef de la police municipale, Jean-Michel Rimbert, directeur des services techniques et Sabrina Belkercha, chargée de mission démocratie participative. Cette équipe pluridisciplinaire va à la rencontre des habitants pour évoquer avec eux les problèmes de sécurité routière (vitesse excessive, stationnement...) observés dans leur quartier avec à l'arrivée, un plan d'actions adapté à chaque quartier. Sensibilisation, aménagement de zones 30, organisation du stationnement, renforcement de la signalétique ou mise en place de ralentisseurs à titre expérimental, les propositions sont construites avec les habitants lors des déambulations.



Il a d'ores et déjà été décidé, conformément à l'engagement pris par le Maire lors de la réunion de lancement de cette démarche, que toutes les rues de la commune, en dehors des 4 grands axes - rue Debussy, rue de Richwiller, faubourg de Mulhouse et rue de Guebwiller - passeront en zone 30 avant cet été.



Transition Énergétique Du 7 au 7 à bicyclette !

Depuis le début de l'année, un « plan vélo » est lancé à Kingersheim. Au cœur de la machine, un Conseil Participatif principalement formé par des citoyens et des experts bénévoles qui s'activent pour créer une dynamique communale autour du vélo. Les idées fusent parmi les membres et cette fois-ci, ils se sont mis en tête de faire de l'usage du vélo, une fête de tous les jours...

Du 7 juin au 7 juillet, une série d'animations « grand public » va être proposée pour faire la promotion du vélo dans la commune.

L'approche des organisateurs est simple : se faire une place au cœur des manifestations existantes dans la ville (Troc Plantes, Journée Citoyenne, 30 ans du Créa, Fête de la musique, 6 pieds sur terre...).

Efficace pour lutter contre la pollution de l'air, idéale pour se maintenir en forme, peu coûteuse, la solution du vélo multiplie les avantages. Ces mini-événements seront autant d'occasions de les mettre en avant et d'en discuter.

En s'adressant directement au public, peut-être le convaincra-t-on de se mettre en selle une bonne fois pour toute ! Tout le long du mois, il pourra ainsi bénéficier de nombreux retours d'expériences, obtenir les conseils de professionnels, avoir le point de vue des représentants de la mairie et même participer à des ateliers d'entretien et de réparation de vélo.

Mais pas question de « forcer », il s'agit surtout d'encourager la pratique du vélo. Il était donc naturel de s'appuyer sur la solide expérience du Cyclo-club de Kingersheim qui développe depuis près de 45 ans une philosophie ayant fait ses preuves : « Tout est proposé, rien n'est imposé ».

La manifestation « Tous à vélo » organisée chaque année au début de l'été par les cyclistes de la commune sera le point d'orgue de ce mois de la fête du vélo !



KING-KING VÉLO :
« DE KINGERSHEIM
À KINGERSHEIM,
JE PRENDS MON VÉLO ! »

Le Conseil Participatif travaille actuellement à la création d'un kit de communication estampillé aux couleurs de Kingersheim. Il sera offert aux habitants rejoignant la démarche pour qu'ils puissent se reconnaître entre eux dans les rues de la ville.

Programme complet sur le site www.ville-kingersheim.fr

Contact : mission transition écologique et énergétique, 03 89 57 04 17

LA DYNAMIQUE « VÉLO » S'ÉTEND AUX ÉCOLES

Du 3 au 16 juin, à l'initiative de la Ville, les écoliers de Kingersheim participeront à la 3ème édition du défi «A l'école, j'y vais à vélo ».

Le but est d'encourager les enfants à venir à l'école à vélo pendant deux semaines en multipliant les occasions de valoriser leur implication personnelle : comptage journalier des kilomètres parcourus, remise de prix... Les kms parcourus à vélo sur l'ensemble de la période du défi seront convertis en euros et reversés à l'association THEO2 (Ton Handicap Ensemble On l'Oublie) oeuvrant au profit de personnes en situation de handicap.

Portée par le service enfance de la mairie, l'opération bénéficiera du partenariat de la police municipale, elle-même déjà très engagée dans un programme annuel de prévention routière notamment dans le cadre de son action « permis vélo ».

Renseignements : service enfance, 03 89 57 04 08



Le site du Eselacker va prochainement accueillir une centrale photovoltaïque.

Transition Énergétique

Une seconde vie pour le site du Eselacker

Exploité comme décharge d'ordures ménagères durant les années 60 par la Ville de Mulhouse, le site du Eselacker a fait l'objet d'un plan de gestion de la pollution. Le point sur les mesures et les travaux entrepris.

Le « Plan de gestion » prescrit en 2013, par la préfecture du Haut-Rhin à la Ville de Mulhouse pour le traitement des déchets ménagers déposés durant la période d'activité de la décharge avait comme objectif majeur de confiner la pollution et d'éviter sa dispersion :

Confinement vertical
Installation d'une barrière hydraulique en aval du site, dotée d'un système de pompage pour permettre de capter l'eau souterraine et les polluants, puis de filtrer cette eau via des charbons actifs afin de réinjecter en aval du site cette eau dépolluée, créant ainsi une « boucle hydraulique » qui va, petit à petit, en évitant la dissémination de la pollution, dépolluer la zone traitée.

Confinement horizontal
Dépôt de matériaux sains (terre) sur les 10 hectares de terrain pour empêcher le contact avec les sols pollués et l'inhalation de poussières polluées lors de l'occupation ultérieure du site.

Mis en place par le Sivom de la région mulhousienne, ce dispositif efficace, au coût raisonnable, respecte les préconisations du Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques visent à garantir l'innocuité du site pour les occupants et les riverains.

UNE NOUVELLE VIE DU SITE

Ces actions étant réalisées, le devenir du site peut être envisagé sur une base nouvelle, en tenant compte cette fois de l'impératif écologique. C'est ainsi que le projet de création d'un champ photovoltaïque présenté par la Tryba Energy a retenu l'intérêt de la collectivité.

La société alsacienne a en effet ouvert depuis une dizaine d'années une activité consacrée au développement des énergies renouvelables. Elle a déposé un dossier de permis de construire, actuellement en instruction par la préfecture du Haut-Rhin, pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque permettant de produire de l'électricité pour près de 2 400 foyers (lire ci-contre).

Ce projet qui s'inscrit pleinement dans le contexte de l'après-Eselacker fera du site un lieu emblématique d'une reconquête écologique et énergétique exemplaire.

Pour bien comprendre la future centrale photovoltaïque

Puissance : 5 MWc (crête), soit l'équivalent de la consommation électrique de 2 400 foyers (hors chauffage)

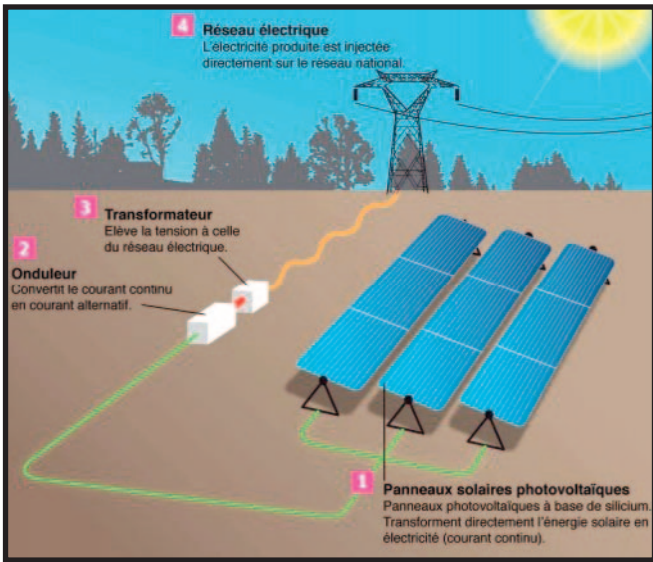
Surface couverte par des panneaux photovoltaïques : 7,5 ha

Configuration : 13 000 panneaux reliés à un poste de livraison raccordé au réseau général (des onduleurs transforment le courant continu en courant alternatif injecté dans le réseau Enedis)

Production : 6 200 MWh/an

Sécurité : citerne à eau d'une capacité de 120 m³ sur le site (recommandation du SDIS)

Economie réalisée par rapport aux énergies conventionnelles : 535 tonnes de CO₂ évitées par an





Dossier Budget 2019

Le budget 2019 adopté par le Conseil municipal en mars dernier s'inscrit à nouveau dans le cadre des orientations pluriannuelles 2014 – 2020, qui fixaient les éléments de construction des budgets annuels et les objectifs à tenir pour les 6 années du mandat.

Le vote du budget 2019 confirme la volonté de la Ville de maîtriser ses charges de fonctionnement tout en répondant à ses nombreuses obligations en termes de services rendus à la population. Sans évolution de la fiscalité locale, avec des dotations de l'Etat toujours en diminution depuis 2013, l'adjoint aux finances Laurent Riche a proposé au Conseil municipal de continuer à faire de l'éducation et du soutien aux associations ses priorités à l'instar d'un programme d'entretien des équipements communaux intégrant les enjeux de la transition écologique et énergétique.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉES

Depuis 2012, la Ville a réalisé 13% d'économies sur ses dépenses de charges à caractère général (près de 300 k€) principalement par des réductions dans tous les domaines et par des économies conséquentes sur le poste « Energies » (malgré les évolutions à la hausse des tarifs) grâce aux investissements précédemment réalisés de rénovation énergétique.

Comme pour toutes les collectivités, la masse salariale reste le poste le plus important des dépenses de fonctionnement.

Cette maîtrise des charges communales est un travail exigeant, réalisé depuis 2006, pour stabiliser l'évolution de l'ensemble des dépenses courantes (en moyenne + 0,9% par an) tout en préservant les services rendus à la population.

Malgré la baisse régulière des recettes depuis plus de 5 ans, la Ville a souhaité maintenir le niveau de subventions aux associations et aux écoles : le budget 2019 le réaffirme à nouveau.

DÉSENDETTEMENT DE LA COLLECTIVITÉ DEPUIS 2012

L'endettement d'une collectivité est strictement limité aux investissements à réaliser. Le niveau moyen des dépenses d'investissements est de 1 million d'euros par an depuis plusieurs années, principalement pour l'entretien et le renouvellement des équipements et bâtiments communaux.

Si la Ville de Kingersheim a plus particulièrement financé durant plusieurs années ses projets structurants par de l'emprunt et des subventions (travaux ou équipements nécessaires pour une ville de plus de 13 000 habitants : énergies, sport, écoles, culture, voiries, espaces verts, éclairage public...), elle est engagée depuis 2012 dans une démarche de désendettement avec une baisse régulière de l'en-cours de sa dette de plus de 4 millions d'€ (soit en moyenne 700 k€ par année) accompagnée d'une baisse cumulée des charges financières (intérêts) de 250 k€ depuis 2012 (soit une baisse moyenne de 40 k€ par année).

La dette de la Ville est en totalité à taux fixe, avec un taux moyen de 3,52% et une durée résiduelle de 7,47 années.



Malgré une baisse des dotations de l'État, la Ville continue d'assurer un service public de qualité.

QUELQUES ÉLÉMENTS-CLÉS DU BUDGET 2019 :

Avec un volume global de près de 16 millions d'euros, l'essentiel du budget 2019 de la Ville de Kingersheim se répartit comme suit :

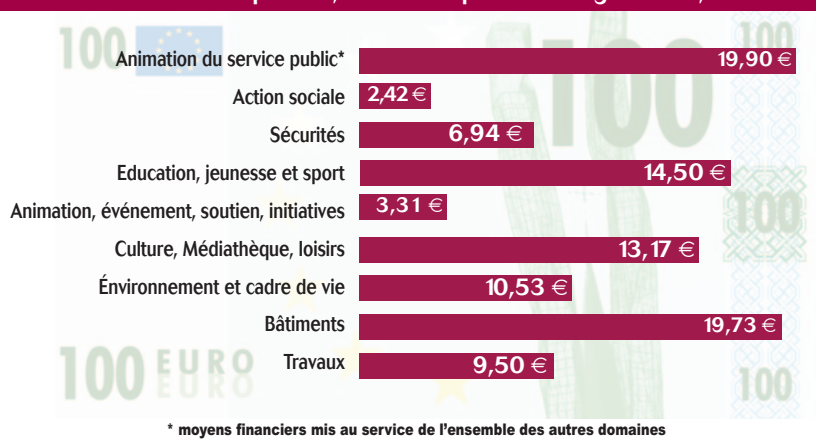
En dépenses :

- **11,54 millions d'€** de dépenses réelles en fonctionnement (en très légère évolution de +1,06% par rapport au budget 2018) dont 2,29 millions d'€ de charges à caractère général et 6,83 millions d'€ de charges de personnel. Les autres charges de gestion courante (subventions, participations obligatoires...) représentent 1,92 millions €. Les frais financiers sont quant à eux, en diminution de près de 8% par rapport au budget 2018.
- **1,17 millions d'€** de dépenses d'équipements pour l'entretien du patrimoine communal et le renouvellement des équipements utilisés par les publics.

En recettes :

- Des recettes qui restent majoritairement stables par rapport à l'année précédente.
- **Si les dotations de l'Etat représentaient 36% des recettes de la Ville en 2003, elles ne représentent plus que 11% dans le budget 2019.**
- La fiscalité locale représente donc de plus en plus la majeure partie des recettes de la Ville. **Les taux d'imposition communaux restent inchangés en 2019.**

Pour 100 euros dépensés, le service public à Kingersheim, c'est :



PAS D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPÔTS COMMUNAUX EN 2019

Dans un contexte budgétaire 2019 toujours contraint par la réduction des dotations de l'Etat aux collectivités (une perte cumulée de près de 2 millions d'€ depuis 2011), les taux d'impôts communaux n'augmenteront pas en 2019.

Deux tiers de la population kingersheimoise connaîtront la seconde étape de la diminution du montant de la Taxe d'Habitation en 2019 en lien avec la réforme gouvernementale.

Des abattements sur les impôts locaux décidés par la Ville sont toujours en vigueur : personnes en situation de handicap, exonération de la Taxe Foncière pour des travaux d'efficacité thermique de l'habitat (travaux d'un montant minimum de 10 000€ sur un logement achevé avant 1989).



Actualités Journée Citoyenne

Chaque année, elle offre à tous les Kingersheimois la possibilité de participer à des chantiers d'intérêt général supervisés par les services municipaux.

Ce jour-là, les habitants volontaires et les agents de la mairie travaillent « main dans la main » pour embellir et préserver le cadre de vie à Kingersheim. Grâce à eux, durant une matinée entière, les écoles, les espaces verts, les rues, l'éclairage public font l'objet de divers petits travaux de désherbage, de nettoyage et de peinture.

Afin de limiter la pollution de l'air, la place du vélo sera mise en avant cette année au travers de différents ateliers. Aussi, les déplacements à vélo sont encouragés et un parking spécialement aménagé est mis à disposition au Hangar.

Si vous voulez faire un geste pour rendre la ville encore plus agréable et partager avec vos concitoyens un moment fraternel et convivial, mobilisez-vous autour de cette grande et belle manifestation.

La rencontre se terminera selon la tradition autour d'un barbecue convivial géant servi au Poumon vert à l'ensemble des participants à la fin des travaux.

PENSEZ-Y !

Munissez-vous d'une gourde pour bénéficier du ravitaillement en eau qui sera assuré sur tous les chantiers, d'un escabeau si vous êtes intéressé par un chantier peinture ou d'une binette par un chantier de désherbage.

LE CRÉA S'OCCUPE DE VOS ENFANTS

Une garderie est assurée pour les enfants de 4 à 12 ans au Hangar à partir de 8h.

K'ARTIERS D'ÉTÉ

Rendez-vous de 13h30 à 18h au Park des Gravières (jeux, structure gonflable, ateliers créatifs...).



Événement inscrit dans le cadre de la Charte Eco-manifestations de la Ville de Kingersheim



POUR PARTICIPER À LA JOURNÉE CITOYENNE

Rendez-vous sur le site de la Ville pour vous inscrire : <https://www.ville-kingsheim.fr/Democratie/Les-Etats-Generaux-Permanents-de-la-Democratie-EGPD/La-Journee-citoyenne-same-di-8-juin-2019>

Renseignements :

Stéphane Saumier - Tél : 03 89 57 04 09

Mail : stephane.saumier@kingsheim.fr



La ville agit au quotidien pour préserver son patrimoine vert.

Actualités

Développement durable : Quelle place pour l'arbre dans la ville ?

L'arbre est vital pour l'espèce humaine. Partie intégrante d'un patrimoine à protéger, il participe également à l'embellissement et à la qualité de notre environnement.

L'arbre est vivant. Il se développe sur une longue période et prend sa part dans l'évolution du paysage. Le parti pris de la Ville de Kingersheim est de favoriser cette « expression naturelle ». Les agents du service communal des espaces verts veillent au respect, à l'accroissement et à la préservation du patrimoine vert de la cité. Les jeunes plants comme les arbres remarquables agissent sur l'assainissement et le rafraîchissement de l'air mais aussi sur la diminution de l'effet d'îlot de chaleur urbain. Le programme du parK des Gravières prévoit ainsi de nouvelles plantations d'arbres, pour apporter notamment encore plus d'ombre aux usagers de cet espace.

UN ARBRE S'EN VA, UN AUTRE ARRIVE



À Kingersheim, le soin porté à la nature est permanent et le suivi des arbres est rigoureux. Chacun est numéroté, localisé, ausculté et donne lieu à l'établissement d'une fiche technique servant de base aux décisions à prendre : taille, élagage et le cas échéant, abattage. En effet, la survie d'un arbre en milieu urbain est parfois menacée (lire encadré). Pour autant, la valorisation du patrimoine arboré reste une priorité. Ainsi, pour chaque arbre arraché, la collectivité en replante un autre dans la ville.

LES RAISONS POUVANT CONDUIRE À L'ABATTAGE D'UN ARBRE

- Arbre sec présentant un risque de chute
- Arbre malade et présentant un risque de contamination pour ses congénères
- Arbre planté dans un espace trop restreint et présentant un risque d'étouffement et d'affaiblissement
- Arbre provoquant des déformations sur les voiries obstruant le passage des personnes à mobilité réduite

UNE PRATIQUE ENVIRONNEMENTALE RECONNUE



Depuis 2014, grâce à la démarche « zéro phyto » du service des espaces verts, la Ville est classée « Commune nature ». Ce label récompense un travail, réalisé en lien avec l'Agence de l'Eau de la Région Grand Est et la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), pour préserver la nappe phréatique.

joyeux anniversaire le créa!

LE CREA!



Actualités Le Créa a 30 ans !

Depuis que le Créa a vu le jour en 1989, ce sont des centaines de milliers de moments d'émotions artistiques, de pratiques culturelles et sociales, d'ouverture sur le monde et sur les autres qui se sont inscrits dans le patrimoine commun de la Ville. Le public est invité à fêter son anniversaire le samedi 15 juin prochain.

L'art, la culture, les loisirs mais aussi le plaisir de la découverte et de la rencontre, chacun est libre de choisir. Certains s'émerveillent devant les spectacles de la saison culturelle ou de Momix, d'autres rencontrent des artistes en résidence, suivent des cours de théâtre, de musique, de danse ou de cirque, bénéficient des accueils de loisirs, passent les vacances scolaires avec leurs copains du CréAdo, participent aux ateliers pour adultes ou encore empruntent les ouvrages de la médiathèque. Le Créa, c'est ça et bien plus !

GRANDIR, S'ÉMERVEILLER ET AGIR

Enfant ou adulte, en solo, en duo ou en tribu, on y vient pour se divertir, découvrir et comprendre le monde. Parce que l'on s'intéresse à ce qui se passe à Kingersheim mais aussi parce que l'on aimerait prendre davantage soin de la planète. Pour toutes ces raisons, le Créa est le lieu idéal pour bien grandir, s'émerveiller et agir.

A tous, rendez-vous est donné le 15 juin pour souffler les 30 bougies du Créa. Cette fête sera celle de tous.

À savourer comme une formidable occasion de regarder ensemble vers l'avenir et les 30 prochaines années d'utopies, de projets imaginaires et de paris fous qui deviennent réalité grâce au Créa.

LE MOT DE PHILIPPE SCHLIENGER, DIRECTEUR DU CRÉA

« Le Créa est un projet qui appartient à tous les habitants, aussi chacun est invité le 15 juin pour témoigner par sa présence de son attachement à ce formidable outil au service de la formation et de l'éducation culturelle. Ce sera l'occasion de passer un beau moment ensemble. Les jeunes comme les moins jeunes pourront participer à des ateliers créatifs, profiter de spectacles gratuits, partager une crêpe ou une assiette... Venez nombreux souffler ces 30 bougies, nous vous attendons ! ».

IL SE PASSE QUOI LE 15 JUIN ?

Des ateliers d'arts plastiques pour tous, des spectacles, des expositions, des concerts avec Les Orteils décollés et l'École de musique, des bonnes choses à déguster et de nombreuses surprises au Créa et à la Cour Tival dès 15h.



BON PLAN !

A la médiathèque, un atelier d'arts plastiques animé par Lili Terrana à partir de 10h.

CONCOURS DE DESSIN : DESSINE LE CRÉA DU FUTUR

Le Créa de vos rêves... On y ferait quoi ? De quoi aurait-il l'air ? A travers un dessin, une photo, un collage, une image au format A5, montrez la vision que vous en avez.

Création à déposer à l'accueil du Créa avant le 10 juin. Tous les projets seront exposés le 15 juin. Un tirage au sort sera effectué le jour-même avec, à la clé, des places pour le festival Momix et d'autres lots à gagner !

FÊTE DU CRÉA DU 23 MAI AU 16 JUIN :

Cirque, théâtre, ateliers, spectacles, le programme complet est disponible sur le site du Créa.

Renseignements :
www.crea-kingersheim.com
Renseignements : 03 89 57 30 57

VÉRIFIEZ VOTRE CARTE D'IDENTITÉ

Pour obtenir une carte nationale d'identité, le délai est généralement de 4 à 5 semaines. Cependant, durant la période estivale, ce délai peut être prolongé jusqu'à 8 semaines. Par précaution, les habitants sont priés de bien vouloir vérifier, dès à présent, la validité de leur carte d'identité et d'entreprendre, le cas échéant, les démarches nécessaires à son renouvellement. La formalité est gratuite (sauf en cas de perte ou de vol).

Renseignements : service état-civil, 03 89 57 83 75, etat-civil@kingsheim.fr

MISE EN ŒUVRE DE L'INTERROGATION DE SITUATION ÉLECTORALE (ISE)

Le Répertoire électoral unique (REU) est désormais en place. Il permet l'ouverture de la téléprocédure d'Interrogation de la situation individuelle (ISE) via le site www.service-public.fr. Ainsi, depuis le lundi 11 mars 2019, chaque électeur peut vérifier son inscription sur les listes électorales d'une commune, ou d'un poste consulaire, ou son inscription sur les listes électorales complémentaires d'une commune en indiquant ses nom, prénom, sexe et date de naissance tels qu'inscrits à l'état civil. Si l'électeur n'est pas trouvé sur l'application, il sera invité à contacter sa commune d'inscription ou à déposer une demande d'inscription sur les listes électorales.

UN NOUVEAU POLICIER MUNICIPAL

Depuis le 1er avril 2019, Sébastien Wawrzyniak a rejoint la police municipale où il remplace Mario Munier, parti à la retraite après 35 ans de service au sein de la mairie de Kingsheim. La nouvelle recrue apporte à l'équipe une expérience professionnelle de plus de 25 ans acquise dans les villes de Saint-Etienne du Rouvray, Montbéliard, Thann et Mulhouse. Le policier municipal entend bien mettre au profit de la commune son sens aigu du service à la population.

UN NOUVEAU RADAR DE CONTRÔLE

La Ville a acquis pour les besoins de la police municipale un nouveau cinémomètre (jumelle radar) afin de mieux contrôler la vitesse des automobilistes. Cet outil vient renforcer le dispositif des moyens d'intervention mis à disposition des agents des forces de l'ordre pour réduire la vitesse en ville et assurer la sécurité de tous les usagers des rues.



**J'AIME MON QUARTIER
JE RESPECTE MES VOISINS
JE RAMASSE !**



**68€
d'amende
pour le
maître**

STOP AUX DÉJECTIONS CANINES !

La police municipale et les ASVP (Agents de surveillance de la voie publique) veillent tous les jours à la salubrité des lieux publics. Tout contrevant aux règles sera verbalisé. Il est rappelé que 24 distributeurs de « canisacs » sont à la disposition des propriétaires de chiens. Ils se répartissent dans l'ensemble des quartiers de la commune de sorte à être accessibles pour pouvoir y déposer dans les sacs prévus à cet effet les déjections des animaux.



BRUITS DE VOISINAGE : LES HORAIRES AUTORISÉS

L'arrêté municipal sur les bruits du voisinage précise que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (notamment les tondeuses, tronçonneuses, scies électriques, etc.) ne peuvent être effectués qu'aux jours et horaires suivants :

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 20h et les samedis de 9 à 12h et de 14 à 18h, (interdiction les dimanches et jours fériés).

EMBARRAS DU DOMAINE PUBLIC

La Ville rappelle aux usagers l'interdiction de déposer sur la voie publique ou d'y laisser sans nécessité des matériaux ou objets quelconques pouvant entraver ou diminuer la liberté ou la sûreté de passage. Il s'agit là d'une infraction répertoriée à l'article R. 644-2 du Code pénal susceptible d'être verbalisée par une amende dont le montant peut varier de 38 à 1500 euros (jusqu'à 3 000 euros en cas de récidive).

OBLIGATION D'ÉLAGAGE

Afin de faciliter la circulation sur les voies routières et piétonnes et dans un souci de maintenance des réseaux aériens, la police municipale rappelle aux propriétaires leur obligation (arrêté municipal 458/2009) d'élaguer régulièrement les arbres, arbustes et haies qui bordent leur propriété.



PENSEZ À DÉSHERBER VOS TROTTOIRS

Le règlement voirie de la Ville stipule qu'il appartient aux habitants de désherber le long de leur trottoir, de préférence sans désherbant par respect de l'environnement. L'usage de la binette est donc fortement conseillé. Un geste écologique et économique ! Le reste de la voirie qui relève de la compétence communale sera

traité par une entreprise extérieure qui interviendra sur les fils d'eau à l'aide d'une débroussailleuse suivie d'une balayeuse. Compter deux passages en mai et en septembre (sauf aux endroits où le stationnement des véhicules gênera le passage). Dans certains quartiers (rue d'Alsace, rue du Vieil Armand), les fils d'eau seront entretenus avec du ciment compensé entre les pavés.

CRÉATION D'UN CARREFOUR-GIRATOIRE ROUTE DE SOULTZ

Depuis le mardi 23 avril 2019 et ce pour une durée prévisionnelle de trois mois, des travaux d'aménagement de voirie ont lieu sur la route départementale 429. Ce chantier intervient dans le contexte de la future zone d'activités Karana qui accueillera ses premiers commerces au courant de l'été prochain. Afin de faciliter l'accès au site, il est prévu de réaliser un carrefour-giratoire à la hauteur du magasin Thiriet. Pour la bonne exécution de ces travaux, la chaussée comprise entre la rue de Guebwiller (secteur Kingersheim) et la route de Soultz (secteur Wittenheim) est provisoirement rétrécie et continue de faire l'objet d'une circulation à double sens. Un itinéraire bis est proposé aux usagers de la route durant toute la période du chantier. Des plans de déviation afin de fluidifier le trafic routier sont mis en place. Ils peuvent être consultés sur le site internet : www.ville-kingersheim.fr

Pour la sécurité de l'ensemble des utilisateurs de la zone impactée, il est important de respecter strictement les règles de circulation définies dans le cadre de cet aménagement temporaire de la voirie.



LA CONNEXION AU RÉSEAU D'EAU POTABLE DE MULHOUSE EST ÉTABLIE !



Ça y est, les Kingersheimois retrouvent à la fois la qualité de l'eau et la pression initiale.

En effet, les travaux de pose de canalisation réalisés par l'entreprise Sogéa entre le Château d'eau et le terminus du tram «Châtaignier» sont terminés. Cette situation met

fin au basculement provisoire du réseau d'eau potable au Sivu de la Hardt le 29 août 2018 suite à la détection de traces de bentazone (produits phytosanitaires) dans le réseau communal. Ainsi, une nouvelle étape est franchie dans le cadre du transfert de la compétence « Eau » à m2A planifié pour 2020 (lire article Kingersheim Magazine n° 129).

Bon à savoir

L'eau de Mulhouse est « douce » à boire et ne nécessite pas d'utiliser un adoucisseur ; les adoucisseurs peuvent donc être débranchés. Sa composition est agressive pour les conduites et il est donc recommandé de laisser couler l'eau 15 à 30 secondes avant de la consommer pour éviter qu'elle ne se charge en métaux.

À noter

La connexion à Mulhouse ne concerne pas le quartier Fernand Anna.

Renseignements : service municipal de l'eau, 03 89 57 04 41 eau@kingersheim.fr

PRÉVENTION INONDATIONS URBAINES

Lors d'un épisode pluvieux, l'eau de pluie ruisselle et se retrouve rapidement dans le réseau d'assainissement, ce qui augmente la hauteur d'eau dans les tuyaux et a pour conséquence de provoquer un phénomène de « mise en charge des réseaux ». L'article 44 du règlement sanitaire départemental prévoit que toutes les évacuations situées sous le niveau de la route doivent être équipées de système anti reflux, type clapet anti-retour, à positionner en amont des regards de branchements, des gouttières et de la colonne de ventilation. Cette disposition figure également dans le règlement du service public de l'assainissement collectif du Sivom de la région mulhousienne qui est le gestionnaire des réseaux d'assainissement de Kingersheim.

PRÉVENTION DES NOYADES

Le respect des dispositions réglementaires applicables est obligatoire pour les propriétaires de piscines privées. Santé publique France diffuse une brochure de prévention des noyades, « Se baigner, sans danger » que vous pouvez télécharger sur le site www.santepubliquefrance.fr

Le guide « Où se baigner en Alsace » rédigé par l'Agence régionale de santé (ARS) Alsace peut également être consulté sur le site internet www.haut-rhin.gouv.fr

LA TRAVERSÉE DU MIGRANT RACONTÉE PAR LES COLLÉGIENS



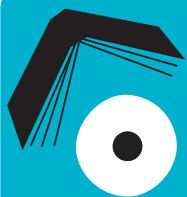
Durant plusieurs semaines, une classe de 6ème a été sensibilisée à la question de la migration dans le cadre d'un projet scolaire proposé par Fanny Schwartz-Maier, professeur d'histoire-géographie au collège Emile Zola. Un travail qui a permis aux élèves de s'initier à la pratique théâtrale autour de l'étude de la pièce de théâtre « Traversée » écrite par l'auteur et metteur en scène Estelle Savasta. Après avoir découvert le texte en lecture autonome et partagé leurs premières impressions par écrit puis oralement en cours, les élèves ont participé à quatre ateliers pratiques animés par les comédiennes Fatou Ba et Léna Dia de la Cie 12:21 à Strasbourg.

Ces séances leur ont appris à avoir la bonne gestuelle, à occuper au mieux l'espace scénique, à mettre en jeu et en scène le texte théâtral. Ils ont présenté le fruit de leur travail lors de deux représentations publiques le jeudi 4 avril à l'espace Tival.

DÉCOUVERTE DES MÉTIERS POUR DE JEUNES MIGRANTS



Les agents du Centre technique municipal (CTM) ont accueilli en stage des jeunes migrants mineurs hébergés à l'hôtel social du Kaligone et scolarisés dans une classe d'intégration du collège Emile Zola. Le but était de leur permettre de découvrir les différents corps de métiers exercés au sein du CTM. Lors d'un petit-déjeuner de travail organisé à la mairie en présence du Maire Jo Spiegel et de l'adjoint Laurent Riche, ils ont pu partager leurs impressions sur cette première expérience professionnelle.



LE CLIN D'ŒIL DE LA MÉDIATHÈQUE

Virgule est une revue mensuelle littéraire spécialement éditée pour les jeunes lecteurs de 10 à 15 ans.

Elle aborde, avec sérieux - mais non sans humour et fantaisie - toutes les ressources

de notre langue (vocabulaire, étymologie, grammaire, orthographe, ponctuation, figures de style...).

Elle permet aussi de découvrir la littérature de l'Antiquité à nos jours, grâce à des articles variés sur les auteurs, leurs œuvres, les grands thèmes, les genres...

La médiathèque est abonnée à Virgule : le numéro en cours est à consulter sur place et les archives peuvent être empruntées. N'hésitez pas à la découvrir ou à la faire découvrir à vos enfants notamment ceux ayant pour horizon proche le brevet des collèges !

Renseignements : médiathèque, 03 89 50 80 96



DEVENEZ BÉNÉVOLE À L'UNIVERSITÉ POPULAIRE DU RHIN

METTRE À PROFIT MES COMPÉTENCES

DEVENEZ BÉNÉVOLE
DANS UNE ANTENNE DE L'UP DU RHIN !

REJOINDRE UN RÉSEAU CONVIVAL

ME RENDRE UTILE

VALORISER MON EXPÉRIENCE

Plus d'infos :
07 81 15 85 00
amandine@universitepopulaire.fr

UNIVERSITÉ POPULAIRE

L'Université Populaire du Rhin a pour mission de promouvoir la culture et de rendre les savoirs accessibles à tous ceux qui y aspirent. Elle développe et propose une offre éclectique de formations, d'activités culturelles et de loisirs pour vous inspirer : langues, bien-être et sport, développement personnel, loisirs, sorties, conférences... L'association qui défend des valeurs de partage, d'épanouissement, de convivialité à travers la transmission et les apprentissages recherche des bénévoles, notamment pour renforcer son antenne de Kingersheim.

Renseignements : amandine@universitepopulaire.fr, 07 81 15 85 00

10 ANS POUR L'ASD2K

Créée en septembre 2009, l'Association Self Défense Krav Kingersheim a fêté ses 10 ans le 2 mars dernier au Hangar. À sa tête, Biagio Ferrarelli instructeur expert 5ème degré et pratiquant confirmé de karaté depuis plus de 30 ans. Son club compte aujourd'hui une cinquantaine de membres entraînés par le président et ses deux assistants Laurent Bauer et Pascal Lasne.

La self défense Krav est une méthode de défense à mains nues ne requérant aucune qualité physique particulière et ne nécessitant pas de force mais de la réactivité et de la précision. Son efficacité ne doit être prouvée que face à une agression (il est rappelé que la loi oblige une riposte proportionnée à l'attaque). Deux séances par semaine sont proposées.

Renseignements : ASD2K, 06 80 89 33 47



ACCOMPAGNER LA MALADIE ET LE DEUIL



Jalmav (Jusqu'à la Mort Accompagner La Vie) est une association reconnue d'utilité publique intervenant depuis une trentaine d'années pour l'accompagnement des malades et le soutien de personnes endeuillées.

Les bénévoles formés sont présents aux Hôpitaux civils de Colmar, au Centre hospitalier de

Mulhouse et en d'autres centres hospitaliers établissements pour personnes âgées et cliniques du Haut-Rhin.

Depuis deux ans, l'équipe de Mulhouse propose tous les deux mois un atelier où les gens peuvent venir parler de leur deuil avec d'autres. A partir du vécu personnel, cet espace de paroles permet d'échanger, de témoigner, de questionner, de ressentir. L'atelier est ouvert à toutes celles et ceux se sentant concernés par ces questions, dans la confidentialité et le respect de chacun.

Le prochain atelier aura lieu le mardi 4 juin de 19h30 à 21h30 au Centre socio-culturel Bel-Air, 31 rue Fénélon à Mulhouse.

Renseignements : Jalmalv Haute Alsace, 03 89 41 68 19, jalmalv68@gmail.com

Les petits plus du quotidien
qui transforment votre quartier

Embellir - améliorer - entretenir - réparer - aménager - transformer
nettoyer - sécuriser - équiper - installer



Aménagement de compositions florales sur l'ensemble des ronds-points de la commune.



Création d'un ascenseur à l'école du Centre pour les personnes à mobilité réduite.



Raccordement du Château d'eau au réseau d'eau de la Ville de Mulhouse.



Renouvellement des conduites d'eau de la rue de la Doller et de la Largeue.



Création d'une place de rencontre pour les parents sur l'espace vert situé devant l'école du Centre.



Le 23 mars, à l'initiative du Kalibasket, une course Dark Light Run a rassemblé plus d'un millier de personnes au parK des Gravières.



Le 21 mars, les seniors de la commune ont passé un après-midi convivial au Hangar pour fêter le Printemps du Bel Age.



Le 28 mars, à l'appel de la médiathèque, les enfants ont fait leur Grande Laveuse en accrochant leurs dessins sur le parvis de l'Espace Tival.



Le 2 avril, les jeunes candidats à un job d'été à la mairie ont été sélectionnés lors d'un tirage au sort organisé à la Maison de la Citoyenneté.



Le 5 avril, les nouveaux arrivants dans la commune ont été conviés à un temps de rencontre et de partage proposé sous la forme d'une visite de la ville en bus et d'une réception conviviale.

Agenda

A partir du mardi 4 juin à l'accueil du Créa **OUVERTURE DES INSCRIPTIONS À L'ACCUEIL DE LOISIRS ÉTÉ**

A partir du 8 juillet, les animateurs du Créa prendront les commandes de l'Accueil de loisirs des vacances d'été proposant aux enfants de 3 à 12 ans et aux adolescents de 12 à 18 ans une large palette d'activités ludiques, artistiques et sportives.
Programme à consulter sur le site www.crea-kingsheim.com
Renseignements : 03 89 57 30 57

Mercredi 5 juin à 18h à la Maison de la Citoyenneté **RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION**

Orange organise une réunion d'information ouverte à tous les habitants sur l'avancement du déploiement de la fibre optique dans la commune.

Vendredi 7 juin de 16h à 21h au collège Emile Zola **TROCPLANTES**



L'esprit d'ouverture, de convivialité et de partage jardinier seront au cœur de la tradition de ce TrocPlantes permettant de mettre en lumière et de valoriser les travaux réalisés dans l'établissement scolaire autour de la dimension du développement durable. Ouvert à tous, sur invitation, l'événement sera encore l'occasion d'accueillir les élèves, les parents et les amis mais aussi les partenaires locaux lors d'un grand rassemblement « vert » proposant une belle diversité d'ateliers, de spectacles et d'expositions.



Samedi 8 juin de 8h à 13h **JOURNÉE CITOYENNE**

A l'occasion de la 8^e édition de la Journée citoyenne, les Kingsheimois sont invités à se mobiliser pour embellir et préserver leur cadre de vie. Rendez-vous général au Hangar à partir de 8h. Un barbecue géant est offert aux participants à la fin des

travaux au cœur du Poumon vert ! Une garderie est proposée pour les enfants de 4 à 12 ans par le Créa directement au Hangar à partir de 8 h (lire article page 12).

Renseignements : Stéphane Saumier, 03 89 57 04 09

Vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 juin au Cosec et au Hangar

METS DU CŒUR À TON BASKET

C'est parti pour l'édition 2019 d'un grand événement sportif et caritatif qui proposera une batterie d'animations sportives et récréatives tout le long du week-end afin de rassembler le plus grand nombre autour de la valeur essentielle de la solidarité. Les fonds recueillis dans le cadre de cette manifestation seront une nouvelle fois versés à une association humanitaire.

Renseignements : Riad Drissi - 06 68 58 22 69, drissiriad@live.fr

Dimanche 16 juin 7h à 17h au stade Fernand Anna **MARCHÉ AUX PUCES AU STADE FERNAND ANNA**

Le Football club de Kingsheim organise son traditionnel marché aux puces de l'été.

Tarif : 14 euros les 4,50m

Buvette et petite restauration sur place (possibilité de petit-déjeuner tôt).

Renseignements : René Gaera - 06 17 21 73 28 ou 06 09 11 68 95, renegaera@estvideo.fr

Vendredi 21 juin à partir de 19h

FÊTE DE LA MUSIQUE

Rendez-vous au centre historique et ses alentours pour ce temps fort musical fêté partout en France.

Renseignements : service culture et événements, 03 89 51 32 10



Mercredi 3 juillet à partir de 16h **6 PIEDS SUR TERRE**

Festival écologique, citoyen et festif proposé par l'association Les Sheds et la Ville, 6 pieds sur Terre nous invite à revisiter ensemble nos pratiques de consommation, notre lien à la terre et notre vision du vivre ensemble.

La programmation de cette manifestation incitera petits et grands à partager dans la bonne humeur, jeux, activités ludiques et pédagogiques, airs de musiques et jolis pas de danse. Au cœur de ces festivités, le marché paysan

permettra de partir à la découverte des multiples saveurs et bienfaits des produits locaux et authentiques.

Renseignements : 09 54 15 45 24 - info@les-sheds.com



Mardi 9 juillet de 15h30 à 19h30 au Hangar **DON DU SANG**

L'Amicale des donneurs de sang bénévole de Kingsheim organise une collecte de sang.

Renseignements : 03 89 52 54 52

Kingersheim, une ville qui rassemble

Un été sans accroc

Dans toute l'agglomération, vivifiée par une dynamique heureuse impulsée au sein de m2A, les équipes municipales préparent des programmes d'animation variés. Ceux-ci sont destinés avant tout à ceux qui n'ont pas la chance de pouvoir partir en vacances, mais aussi à ceux qui aiment passer du bon temps dans leur Ville et enfin, à tous ceux qui y sont de passage.

Kingersheim ne fait pas exception à la règle et comme chaque année, la Ville offrira aux Kingersheimois des manifestations urbaines de qualité (la fête du Créa, la fête de la Musique, 6 Pieds sur Terre, « Tous à vélo » le 7 juillet, le rendez-vous populaire du 13 juillet) **et des activités culturelles et sportives quotidiennes pour les plus jeunes.** Des équipements nouveaux sont venus par ailleurs renforcer les possibilités de se promener ou d'évoluer à l'extérieur, comme le ParK des gravières ou la Promenade verte, agrémentée grâce à l'implication d'un groupe d'habitants. Ceux qui aiment la convivialité des grands rassemblements comme ceux qui aiment flâner y trouveront donc leur compte.

Mais avec les beaux jours, la cohabitation en extérieur devient d'autant plus sensible. La possibilité de profiter, dans les espaces publics, de la lumière du jour plus tard le soir crée quelquefois des zones de tension. Et nous sommes tous concernés, dans notre façon de comprendre que notre liberté s'arrête là où commence celle des autres. **Dans une ville apaisée, les espaces publics, les rues, les zones naturelles doivent être partagés sereinement, et en aucun cas être le lieu de querelles et d'incivilités.**

Comme pour les questions de circulation, la collectivité ne peut pas tout et sa capacité d'action est limitée face aux comportements les moins civiques. La ville met en oeuvre des dispositifs de prévention, les radars pédagogiques, le passage des rues de tous les quartiers en zone 30 d'ici l'été. Notre Police Municipale, comme la Police Nationale, est chargée de faire appliquer les règles. Elle organise également des temps de sensibilisation et de prévention, auxquels nous sommes attachés et qui passent par des actions volontaires plus particulièrement auprès des jeunes (primaires et collège), citoyens de demain. Elle sanctionne aussi lorsque c'est nécessaire. Et le fait sans hésiter.

La solution appartient avant tout à chacun de nous : c'est donc de manière participative et co-responsable que nous avons l'habitude d'agir sur tous les sujets, parce que c'est aussi cette façon-là de faire de la politique qui nous convient.

Enfin, certaines mesures ont des vertus conjuguées. Le travail en cours du Conseil Participatif sur la place du vélo dans la ville est également un outil de sensibilisation du plus grand nombre à faire le choix des mobilités douces, bonne pour limiter le réchauffement climatique. Et **profitons plus encore des beaux jours pour choisir le vélo, quel que soit notre âge, pour nous déplacer dans la Ville.** La Ville met à disposition des cyclistes, des parkings à vélos lors des fêtes dans la ville.

Gilles BAUM, Michel CHERAY et Laurent RICHE, avec le groupe municipal « Kingersheim, une ville qui rassemble »

Kingersheim Nouvelle Ère

Une Ville, Lieu de Vie... !

Construire est un verbe plein de sens qui peut se décliner en autant de possibilités que de volonté !

Concernant notre ville, nous sommes partisans d'une approche pragmatique et réaliste des choses, retenant comme sens premier la vision urbanistique de la cité dans son environnement M2A. S'en suit la nature même de l'architecture souhaitée, puis de la corrélation avec les besoins réels des citoyens résidents ou à venir, sans oublier la nécessité d'un plan de circulation prenant en compte les différentes contraintes et moyens. Cette approche devant répondre à la question du plan local d'urbanisme dont l'objectif est de permettre une lisibilité sur 10 à 20 ans.

Créer le désir de vivre dans notre ville, l'attractivité pour les investisseurs, le développement personnel au sein d'une cité ouverte, sont autant d'objectifs sur lesquels nous souhaitons pouvoir agir.

Pour cela il ne suffit pas comme c'est le cas actuellement, de se lancer dans des projets présentés comme la dernière promo du mois, pour finalement devoir présenter une délibération en Conseil Municipal afin de mettre fin à ce qui était présenté comme un projet ficelé en lien avec les habitants, qui ne s'y retrouvent pas toujours. Nous parlons-là du projet AMECO deuxième version, après une première tentative déjà avortée. Un sujet parmi d'autres, dont on peut noter le manque de contrôle et d'anticipation sur les moyens et les responsabilités mises en oeuvre, pour des projets aussi importants.

Notre conception du paysage de notre ville est toute autre, et nous vous proposons un travail en profondeur comme pour tout projet digne de ce nom, en posant les moyens et les objectifs pour une ville désirable.

Le juste équilibre entre un habitat social abordable et de qualité et un habitat résidentiel en accession à la propriété, nous semble la pierre angulaire d'un attrait certain tant pour les habitants actuels que pour les personnes souhaitant habiter notre ville. Le choix cadastral est une autre réalité au sujet de laquelle nous notons une concentration de projets sur les axes routiers les plus chargés et les moins adaptables de notre ville, ce que nous souhaitons voir s'arrêter et repositionner ainsi une offre plus adaptée au visage de notre ville.

Il faut sortir de la logique du nombre, probablement portée comme une solution aux problèmes financiers de notre ville, du fait croit-on de l'accroissement du nombre de contribuables. C'est oublier un peu vite une autre réalité, concernant les besoins en services, énergies et structures supplémentaires, corollaire de l'augmentation du nombre d'habitants, comme nous l'avons déjà fait remarquer lors des débats au sein du conseil municipal. Cela ne doit pas être sous-évalué. Ajoutons à cela les problèmes de circulation et de pollution qui ne peuvent que s'accroître au gré de la politique menée, au détriment de la qualité de vie.

Philippe Maupin et le Groupe KINGERSHEIM NOUVELLE ÈRE
Contactez-nous sur : kingersheimnouvelleere@hotmail.fr

Infos pratiques

Vous voulez en savoir plus sur l'actualité de votre ville, retrouvez directement sur votre mobile l'agenda à jour en flashant ce QR code.



MAIRIE

Place de la Libération
BP 80074,
68262 Kingersheim cedex
Tél. 03 89 57 04 00

Accueil du public,
bâtiment A
du lundi au vendredi
8h-12h et 13h30-16h30

Service état-civil
et élections
Tél. 03 89 57 04 00

Service Épanouissement des valeurs et
pratiques démocratiques
Tél. 03 89 57 04 06

Service seniors
Tél. 03 89 57 04 10

Service solidarités
Tél. 03 89 57 04 11

Service enfance et sport
Tél. 03 89 57 04 08

Services techniques
Tél. 03 89 57 04 02

Service écologie urbaine
Tél. 03 89 57 04 03

Service eau
Tél. 03 89 57 04 41

Service culture
et événements
Tél. 03 89 51 32 10

Service
ressources humaines
Tél. 03 89 57 04 16

Service finances et gestion
Tél. 03 89 57 04 12

Service informatique
et téléphonie
Tél. 03 89 57 04 15

Cabinet du Maire
Tél. 03 89 57 04 04

Secrétariat général
Tél. 03 89 57 04 09

Allô Technique
Pour tous les dépannages sur
les équipements de la ville
Tél. 03 89 57 04 02

ORDURES MÉNAGÈRES

Déchets ménagers
Collecte sélective des déchets :

Pour les maisons particulières

- Le lundi pour la poubelle bleue
- Le lundi d'avril à novembre pour la poubelle verte
- Le mercredi pour les sacs plastiques transparents (tous les 15 jours)

Pour les immeubles collectifs

- Le lundi pour le bac brun
- Le mercredi pour le bac jaune
- Le jeudi, 2ème tournée pour le bac brun dans les grands ensembles collectifs (Châtaigniers, Debussy, Béarn, Château et Florival)

Déchetteries

- rue de la Griotte à Kingersheim
Tél. 03 89 52 91 23

- rue d'Illzach à Wittenheim
Tél. 03 89 52 91 22

Horaires

- Du lundi au vendredi
De 9h à 11h30 et de 14h à 18h
- Le samedi
En continu de 9h à 18h

Collecte sélective des déchets
Renseignements à m2A
du lundi au vendredi de 8h45 à 11h30 et
de 14h15 à 17h
Tél. 08 00 31 81 22 (numéro vert)

Ramassage des ordures encombrantes
Six fois par an pour les personnes de plus
de 70 ans, les veuves, et les personnes han-
dicapées
Tél. 03 89 57 04 10

LOISIRS

CRÉA (centre de rencontre, d'échange et
d'animation)
27, rue de Hirschau
Tél. 03 89 57 30 57
Fax 03 89 57 44 41

Médiathèque municipale
Au Créa, 27 rue de Hirschau
Tél. 03 89 50 80 96

Espace Tival
Salle de spectacle
et de conférence
Place de la Réunion
Tél. 03 89 51 32 13

Les Sheds
2A rue d'Illzach
03 89 51 15 03
info@les-sheds.com
www.les-sheds.com

URGENCE

Police municipale
2, place de la Réunion
Du lundi au vendredi
8h-12h et 14h-17h
Tél. 03 89 62 56 74
Fax 03 89 57 47 35
Portable 06 76 87 41 36

Police nationale
24, rue d'Ensisheim à Wittenheim
Tél. 03 89 62 51 00

Secours
Police 17 - SAMU 15
SOS Enfants maltraités 119
SOS Violence 0801 555 500
SOS Amitié 03 89 33 44 00

Pompiers
Centre de secours 18

Edf-Gdf (dépannage 24h/24h)
09 72 67 50 68

Hébergement d'urgence
Tél. 115

SANTE - EMPLOI

Sémaphore Mulhouse Haute Alsace
44, rue de Kingersheim
à Wittenheim
Ouvert le lundi, mercredi et vendredi de 9h
à 12h, le mardi de 14h à 17h et le jeudi de
9h à 12h et de 14h à 17h
Tél. 03 89 62 51 20

Drogue (associations et
organismes de lutte contre la drogue)

- Le Cap 03 89 33 17 99
- Argile 03 89 59 87 60
- Centre Méthadone 03 89 33 17 99
- Drogue Infos services 08 00 23 13 13
(numéro vert 24h/24h)

La liste des services médicaux est consul-
table sur le site de la Ville.

CITOYEN

Permanences du conciliateur de justice
M. Eric Dehling
Sur rendez-vous
Tél. 03 89 57 04 00



KINGERSHEIM

www.ville-kingersheim.fr

**21
JUN**

Fête de la musique



MOUSE DTC



**VIRGINIE
SCHAEFFER**



**LA VIEILLE
ÉCOLE**

...l'Ensemble Alsacien de Kingersheim,
Gospel Messengers, l'Harmonie Concorde
et l'orchestre junior...

En cas de pluie, les concerts seront annulés.